

Guide touristique - Guide - Accompagnateur | Accompagnatrice en randonnée



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Les cours pratiques et théoriques pour cette formation sont dispensés en Wallonie, dans un centre [lfapme](#). La pratique en entreprise peut, par contre, avoir lieu à Bruxelles. Pour signer une convention de stage ou un contrat d'alternance à Bruxelles, [contactez un délégué à la tutelle du sfpme](#).

Les cours pratiques et théoriques pour cette formation sont dispensés en Wallonie, dans un centre [lfapme](#). La pratique en entreprise peut, par contre, avoir lieu à Bruxelles. Pour signer une convention de stage ou un contrat d'alternance à Bruxelles, [contactez un délégué à la tutelle du sfpme](#).

Détails sur la formation:

Horaire:

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 30 heures semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 heures semaine).

Programme:

1ère Chef d'entreprise

X47/5 ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET ECONOMIQUE (18h)
X47/5 CONCEPTION ET ORGANISATION D'UNE RANDONNEE (36h)
X47/5 SECURITE (15h)
X47/5 METEO (8h)
X47/5 SECOURS ET SAUVETAGE (14h)
X47/5 NOTIONS DE MEDECINE (6h)
X47/5 PEDAGOGIE - COMMUNICATION VERBALE (8h)
X47/5 CONDUITE DE GROUPE - ANIMATION (8h)
X47/5 BIVOUAC / SURVIE (16h)
X47/5 ORIENTATION / NAVIGATION (47h)
X47/5 ENVIRONNEMENT NATUREL (52h)

Organisation

Durée : 1 an.

Horaire : les cours sont organisés en soirée et/ou le samedi, mais dans certain cas des cours peuvent être donnés en journée.

Début : septembre.

Date limite des inscriptions : 31/10

Pratique en entreprise

En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une convention de stage avec un patron-formateur, supervisée par un délégué à la tutelle qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme Chef d'entreprise et certificat de gestion

Durée: 1 an

stage conseille

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Est admis à la formation chef d'entreprise la personne qui possède le certificat de l'enseignement secondaire inférieur et un certificat médical d'aptitude à l'exercice de cette profession et qui justifie d'une expérience utile de la randonnée et de la gestion de groupe qui sera appréciée par le Conseiller de l'IFAPME.